le samedi 5 décembre, 2020

16:00-18:00

Via Zoom

Membres du conseil d’administration présents:

Joyce Arsenault

Kyle Bebb

Elliot Berzan

Peter Cohen

Tim Dorey

Boyd Fuller

Tassie Fyon

Jerry Golick

Geoffrey Harling

Lyn Lalonde Lazure

Harold Lehrer

John Patton

Michael Prupas

Rick Rubin

Michael Vineberg

Membres du conseil absents:

George Barker

Participation des membres et des non-membres:

Environ 45 ménages

Procès-verbaux des réunions

L’ordre du jour et l’Assemblée générale annuelle (AGA) 2019 Procès-verbal ont été distribués à tous les membres.

1. Mot de bienvenue du Président

Michael Prupas, Président de l’AALM, a ouvert l’AGA à 16h03 et a souhaité la bienvenue à tous les participants.

Michael a annoncé que depuis l’AGA de 2019, des changements ont été apportés à la composition des membres du conseil exécutif. Geoffrey Harling a démissionné de son poste de président cet été et un nouveau conseil d’administration a été nommé. Michael remercie Geoffrey pour son énorme contribution et son engagement envers l’AALM en tant que président.

La nouvelle liste des comités exécutifs de l’AALM 2020-2022 a été proposée par Rick Rubin, appuyé par John Patton, et adoptée à l’unanimité.

Président: Michael Prupas

Vice-président: Boyd Fuller

Trésorier: Michael Vineberg

Secrétaire: Elliot Berzan

Secrétaire d’enregistrement: Lyn Lalonde Lazure

Ancien président: Geoffrey Harling

Michael a ajouté qu’il a quitté son poste de président du Comité des sentiers et que Joyce Arsenault a accepté d’assumer le rôle de présidente en étroite collaboration avec Alice Lehrer, vice-présidente.

1. Affaires découlant des procès-verbaux précédents

Il n’y avait aucune nouvelle entreprise découlant des procès-verbaux de l’AGA de 2019.

1. Approbation des modifications apportées aux règlements municipaux

Aucune modification au règlement n’a été proposée.

1. Rapport financier

Michael Vineberg, trésorier, a fourni le rapport financier de l’AALM partageant les principales mesures financières et la mise à jour des membres, soulignant :

* membres actuels est de 244 membres (ménages), dont 67% (163) ont payé leur cotisation
* 23 membres sont nouveaux à l’AALM
* 69 membres dont la cotisation n’est pas payée ont reçu un courriel avec la facture encourageant le paiement, dans le but de faire payer toutes les cotisations d’ici la fin de l’année civile
* notre solde de trésorerie au 2 décembre 2020 est de 24 374,00 $
* nous passons d’un manuel à un système comptable automatisé et sommes en train de mettre en œuvre QuickBooks, à partir du quelles factures h seront générées automatiquement le 1er avril, au début de notre exercice financier
* les membres qui préfèrent envoyer leur cotisation par la poste ont été avisés d’utiliser une nouvelle adresse :

555 Ch. Du Lac-De-La-Grise, Ivry sur le lac, QC J7C 2Z8

Michael a encouragé tous les membres qui n’ont pas encore payé leur adhésion annuelle à le faire en utilisant le lien qui a été inclus dans le courriel distribué, ou par virement électronique à  [info@aalm.ca](mailto:info@aalm.ca) en utilisant le mot de passe *Manitou*. Michael remercie tous les membres dont les cotisations sont à jour et remercie ceux qui ont répondu rapidement au courriel envoyé.

Michael a confirmé que l’AALM est tenu de produire des déclarations de revenus, ce que nous n’avons pas fait dans le passé. Michael a reconnu et remercié Dennis Waite, membre de la communauté Manitou, de nous avoir aidés dans la préparation et la production de nos déclarations de revenus conformément à la réglementation fiscale.

Michael a partagé l’état des résultats et le bilan, examiné les chiffres et conclu que notre situation financière est solide.

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **Releve de revenu** | |  |  |  |  | **Explication des ecarts** | |
|  |  | **(03/31/20)** |  | **03/31/19** |  |  |  |
| Revenue |  | $11,145 |  | $10,206 |  | augmentation des revenus des cotisations | |
| Depense |  | $5,076 |  | $6,473 |  | revenus stables des dons | |
| Revenue net | | $6,069 |  | 3,733 |  | Frais d'entretien réduits | |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| **Bilan** |  |  |  |  |  |  |  |
| les atouts |  | $18,557 |  | $12,611 |  | augmenter la trésorerie | |
| Passifs |  | $101 |  | $224 |  |  |  |
| equite |  | 18,456 |  | 12,387 |  |  |  |

Michael Prupas a souligné le degré de soutien de la communauté et a remercié tous les membres pour leur soutien continu à l’AALM. Michael a également remercié Michael Vineberg pour son examen et sa révision de nos processus comptables et pour avoir accepté le poste de trésorier.

1. Rapport du président

Michael a reconnu que 2020 a été une année difficile avec la pandémie de COVID-19. Les résidents ont été encouragés à minimiser leurs achats à Sainte-Agathe et à pratiquer la distanciation sociale.

Michael a affirmé que l’objectif principal de l’association est la préservation et la protection de l’environnement et de la communauté autour du lac.

Au cours de la dernière année, plusieurs numéros ont été à l’avant-garde de l’AALM :

* 1. Nous avons été informés que Venture Vanadium, une société ouverte basée aux États-Unis, a acquis les droits miniers de la mine à ciel ouvert inactive du côté nord-est du lac, officieusement connue sous le nom d’ancienne mine de titane, ainsi que les droits d’exploitation d’une zone étendue en bordure de la route 117. On nous a informés qu’ils avaient fait des travaux d’exploration préliminaire en 2019.

L’AALM considère qu’il s’agit d’un risque pour le lac et la communauté et surveille activement la situation. Une lettre a été soumise à la municipalité demandant l’appui de la municipalité pour adopter un **schéma d’aménagement par l’entremise** de la MRC des Laurentides, qui interdirait l’exploitation minière dans la municipalité d’Ivry-sur-le-Lac. Le plan devrait être approuvé par la MRC des Laurentides et le Ministère de l’Énergie et des richesses naturelles du Québec. Le maire a confirmé l’appui de la municipalité et assuré l’AALM qu’il va de l’avant activement pour assurer le schéma **d’aménagement avec la MRC.** L’AALM continuera de surveiller cette question.

* 1. La municipalité a été confrontée à une poursuite intentée par l’APSQ, l’Association des Pêcheurs Sportifs du Québec, afin de modifier les restrictions d’accès au lac. La municipalité a réagi en changeant le permis quotidien de 500 $ à 250 $ par jour. La ville a déposé une défense juridique, mais n’a pas poursuivi plus loin que l’autre partie n’a pas fait avancer l’affaire. À ce jour, la municipalité n’a pas décidé de retirer ou de révoquer la poursuite. George Pollack de Davies Ward Philips & Vineberg représente la ville. Diverses discussions ont suivi suggérant des options que nous pourrions prendre si la poursuite refait surface.

* 1. La poursuite de l’APSQ a ajouté à l’urgence de trouver de façon proactive des solutions pour atténuer le risque de myriophylle eurasien, y compris la prévention de toute contamination par des bateaux et d’autres embarcations qui accèdent au lac, en particulier ceux provenant d’autres lacs. Avec l’appui de l’AALM, la municipalité a établi cet été une station de lavage de bateaux au garage municipal. Pas moins de 250 bateaux ont utilisé le service.
  2. Dans le cadre des rapports du Comité, on discutera de l’utilisation des bateaux lestés, de l’impact des vagues générées par le lest et de la sécurité nautique.
  3. Les atterrissages d’avions sur le lac sont devenus plus fréquents et des préoccupations ont été soulevées par les membres de la communauté. On croit qu’une école de formation des pilotes a utilisé le lac à maintes reprises au cours de l’été pour l’atterrissage et le décollage. L’AALM a été en contact avec notre député qui nous a donné quelques conseils sur la façon d’entrer en contact avec Transports Canada. Aucune discussion n’a encore eu lieu. L’AALM espère poursuivre davantage cette poursuite au cours des mois d’hiver. Il a été confirmé que certains des numéros d’immatriculation des avions ont été photographiés et que des renseignements ont été fournis à la municipalité.
  4. La question de la chasse a récemment été portée à l’attention de l’AALM, car des activités de chasse ont été notées autour du lac par les membres de l’AALM alors qu’ils se trouvaient sur certains sentiers. Aucune conclusion n’a été tirée en ce qui a trait aux mesures à prendre, si ce n’est pour examiner les préoccupations lors d’une prochaine réunion du conseil.
  5. La municipalité produit une nouvelle carte des lacs qui sera distribuée aux résidents et qui décrit les zones recommandées et interdites pour diverses activités nautiques. La municipalité a demandé à l’AALM de fournir des commentaires. L’AALM a approché quelques résidents et membres du conseil d’administration pour examiner la carte et répondre à la municipalité avec rétroaction.
  6. En réponse aux nombreuses plaintes répétées reçues des résidents, la municipalité a entrepris une patrouille nautique cet été, avec la réponse positive de la plupart des résidents.

1. Rapports des comités

Rapport du Comité des sentiers

Le comité des sentiers comprend les membres suivants de l’AALM : Joyce Arsenault, présidente, Alice Lehrer, vice-présidente, Michael Prupas, Mauricio Idarraga, Dan Knafo, Matt Stotland, Stephen Takacsy et Cameron Hogg-Tisshaw.

Joyce a indiqué que nous avons environ 100 membres dans le club de sentiers inscrits pour utiliser les sentiers.

Deux randonnées ont eu lieu, l’une en juillet et l’autre en septembre, en respectant les protocoles COVID. Les masques ont été portés et on a rappelé aux participants de pratiquer des normes de distanciation physique.

La randonnée de juillet a amené le groupe à la mine de titane et est revenu via le mont Fyon.

En septembre, la première randonnée au tour du lac a été conçue et organisée par Mauricio Idarraga et Jessica Rubin représentant une randonnée de 30 kilomètres. Joyce remercie Jessica et Mauricio pour leur initiative et l’organisation de ce grand événement. On espère que cela deviendra un événement annuel dans le calendrier.

Le déblaiement des sentiers a eu lieu cette année le 24 octobre 2020, et 65 personnes ont participé au déblaiement de sections de sentiers. Elle a été suivie d’une rencontre Zoom avec de nombreux participants. Joyce remercie tous les membres qui ont participé à la journée de déblaiement des sentiers et a également reconnu la contribution de nombreux membres qui entretiennent les sentiers de façon continue tout au long de l’année.

Il a été décidé de suspendre toutes les randonnées de l’AALM pour le reste de l’année 2020 en raison des restrictions sanitaires et de la sécurité de la santé publique. Joyce a encouragé les membres à profiter et à utiliser les sentiers en respectant les protocoles et les mesures de santé publique du COVID.

Joyce a informé les membres qu’ils avaient besoin de signer un communiqué pour utiliser les sentiers et avoir accès à la carte. Les membres intéressés sont priés de contacter Alice Lehrer.

Analyse de la qualité de l’eau

John Patton a signalé que les résultats des analyses d’eau étaient semblables à ceux des années précédentes, les zones du lac les plus proches des marécages et des terres humides générant les lectures de coliformes fécaux les plus élevées.

Les résultats ont montré que le cours d’eau qui s’étend du Lac Fer à Cheval / Horseshoe Lake et qui diverge à travers la propriété Holden a enregistré un dénombrement des coliformes fécaux, cependant, John a signalé que les niveaux ne sont pas problématiques. Le cours d’eau qui s’étend du Lac du Cheval / Horseshoe Lake au centre communautaire a également enregistré un dénombrement des colis formes fécaux, John a signalé que les niveaux dépassaient les normes acceptables.

À la plage municipale près de l’hôtel de ville, les résultats des tests continuent de montrer un nombre élevé de coliformes. Ceci est localisé et récurrent, mais n’affecte pas le résultat du lac. La source de la contamination n’a pas encore été identifiée.

John a rapporté qu’à part ces deux points d’essai, les résultats des coliformes fécaux de l’eau du lac sont excellents. John a signalé que des essais en cours auront lieu chaque année avec des essais planifiés à des points correspondant à de nouvelles constructions sur le lac.

Le lac de la Grise a également été testé pour les niveaux de coliformes et John a signalé que les résultats étaient satisfaisants.

Michael a remercié John pour son travail continu dans les essais et Kyle Bebb qui a également joué un rôle déterminant dans les analyses d’eau.

Rapport du Comité des arts et de la culture de Manitou

Michael a félicité Jerry Golick pour son initiative et son leadership dans la formation du Comité des arts et de la culture de Manitou cet automne. Jerry a été inspiré par le succès des événements organisés par les résidents en cet été unique de COVID; concerts à quai et Arts À La Plage**.** Jerry y a vu une occasion de mettre les résidents en contact, de profiter des nombreux talents des résidents et d’organiser des événements au profit de toute la communauté. Les membres du comité comprennent Howard Stotland, Alan Coopersmith, Gaby Opas et Veronica Baruffati.

Jerry a rapporté que le premier événement, une critique de livre donnée par l’auteure Anne Lambert, a été tenu par Zoom. Plusieurs événements Zoom sont en cours de planification. Ces « mélangeurs » d’événements seront communiqués à la communauté du lac par l’entremise de Facebook, Parlons Ivry, notre nouvelle page Facebook, le LMCC et par courriel aux membres.

Jerry a encouragé les membres et les résidents autour du lac à communiquer avec lui pour recommander des sujets ou des événements.

20-30 Rapport du Comité

Michael Prupas a reconnu l’importance de faire jouer un rôle actif dans la jeune génération du lac dans l’AALM. Cette génération est l’avenir du lac et deviendra en temps opportun les intendants du lac. Michael Vineberg a accepté de diriger ce comité.

Michael a indiqué que ce comité en est aux premières étapes du développement. L’objectif est de s’engager auprès des jeunes résidents (propriétaires et membres du ménage) et de les encourager à s’impliquer dans les activités de l’AALM, à solliciter leurs commentaires, à faire du bénévolat et à créer des occasions de se connaître.

Julia Takacsy et Jessica Rubin, entre autres, se sont intensifiées pour jouer un rôle actif au sein de ce comité. Michael a demandé aux participants à la réunion d’encourager les membres de leur ménage à s’impliquer et à passer le mot. Ce comité s’adressera aux membres potentiels.

Site Web et rapport social

Une présence sur les médias sociaux est un outil important pour diffuser l’information et sensibiliser le public à l’AALM. Tamara Steinberg et Gaby Opus ont pris l’initiative de cette initiative. Gaby a confirmé qu’elle et Tamara ont apporté des modifications de conception au site Web, ont mis à jour le contenu, amélioré la facilité d’utilisation et ont été impliqués dans la conception du bulletin. Michael Prupas a remercié Gaby et Tamara pour la direction est l’initiative et pour la grande amélioration faite.

Comité des bouées Report

Le comité des bouées a signalé que toutes les bouées et tous les repères de chenal avaient été installés avant la saison de navigation de plaisance avec l’ajout de bouées marquant des dangers qui n’avaient pas été identifiés auparavant.

Bulletin Comité Report

Michael remercie Betty Palik et Peter Cohen d’avoir été les premiers à lancer et à produire notre première lettre newsletter AALM.

Betty Palik a indiqué qu’elle espérait produire le bulletin deux fois par année. Le contenu du bulletin comprendra des événements, de l’information historique, des nouvelles sur le lac et des sujets d’actualité qui intéressent la communauté du lac. Les participants à la réunion ont été encouragés à suggérer des idées de sujets et à contribuer du matériel par l’entremise de Betty ou de Peter.

Activité nautique Report

Cet été s’est avéré un défi en termes de ce qui semblait être une augmentation du volume de toutes les activités nautiques en général et de wake surf plus spécifiquement. Parmi les préoccupations soulevées par les résidents, mentionnons l’augmentation des activités menées en dehors des heures sanctionnées par le gouvernement fédéral (10 h à 12 h et 16 h à 19 h) et l’impact des vagues et des sillages générés par les sur la sécurité d’autres embarcations (motorisées et non motorisées), les dommages aux biens et aux rives, et les risques potentiels pour la faune.

La municipalité a obtenu une subvention du gouvernement fédéral pour promouvoir la sécurité des plaisanciers, y compris la conception d’une nouvelle carte du lac, une nouvelle signalisation appliquant les zones limites de vitesse, recommandé aucune zone de sillage, dangers, heures fédérales de remorquage, la mise à l’eau d’une patrouille nautique et l’achat d’un bateau municipal. La plupart des résidents appuyaient l’initiative de la municipalité d’embaucher une patrouille nautique, bien que certains résidents n’aient pas été en faveur de cette initiative.

Pour régler les questions soulevées, Boyd Fuller dirigera les efforts visant à produire une Charte des lacs avec un comité diversifié représentant les résidents de différents endroits sur le lac et qui participent aux activités motorisées et non motorisées du lac. Boyd a fourni une présentation des enjeux, de la réponse de l’AALM à ce jour, des incertitudes et des mesures possibles, y compris une étude visant à déterminer l’impact des vagues et des sillages générés par le lest.

Une discussion s’ensuivit avec de nombreuses opinions, préoccupations et expériences différentes exprimées ainsi que support et l’opposition pour une étude, et le soutien et l’opposition pour la patrouille nautique. Les principaux points soulignés comprenaient:

* Les résidents ont le droit de profiter d’activités nautiques, motorisées et non motorisées en toute sécurité;
* tous les résidents ont l’obligation de se conformer aux lois fédérales
* tous les résidents ont la responsabilité de s’assurer que leurs activités ne portent pas atteinte aux autres résidents ou à l’environnement; volume de musique, impact des vagues et des sillages sur d’autres embarcations, sur la propriété et le rivage, en respectant les distances par rapport aux rives, en respectant les lois et règlements canadiens sur la sécurité nautique
* tous les résidents ont la responsabilité d’exercer en toute sécurité des activités non motorisées pendant les heures de remorquage : éviter de nager et limiter les activités non motorisées (dans la mesure du possible) là où le remorquage a lieu

Boyd collaborera au cours de l’hiver avec le comité à l’élaboration d’une Charte du lac définissant la meilleure pratique nautique.

8. Ajournement

La séance s’ajourne à 18h12